210252 - Les croyants verront-ils leur Maître au paradis une seule fois ou en tout temps ou seulement le vendredi?

question

Souhayb ar-Roumi a rapporté que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: «Quand les destinés au paradis y seront installés, Allah le Très -haut , le Béni leur dira:
-«Voulez-vous quelque chose de plus?«
-«N'as-tu pas blanchi nos visages? « Ne nous as-tu pas fait entrer au paradis et sauvé de l'enfer? Il (le Prophète) dit: «Il enlèvera alors le voile et il n' y aura rien qui leur soit préférable que de regarder leur Maître, Puissant et Majestueux.« (Rapporté par Mouslim) Vu ce hadith, est-ce que les croyants verront leur Maître une seule fois après leur entrée au paradis ou ils le verront en tout temps ou une fois le vendredi, comme je l'ai entendu dire?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, la foi telle que conçue par l'ensemble des sunnites implique que les croyants verront leur Maître Transcendant au jour de la Résurrection et au paradis, conformément à la parole du Très -haut: «Ce jour-là, il y aura des visages resplendissants qui regarderont leur Seigneur.« (Coran,75:22-23) et d'autres arguments. Ceci fait partie de ce qu'Allah, le Transcendant, leur comptera. Référez-vous à la réponse donnée à la question n° 14525 .

Deuxièmement, il y aura une séance du vendredi au cours de la quelle les pensionnaires du paradisse réjouiront de la vision de Son noble visage. At-Tabarani a rapporté dans al-Mou'djam al-Awsat (6717) d'après Anas ibn Malick selon lequel le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient surlui) a dit: «Gabriel s'est présenté à moi porteur d'un objet qui ressemble à un miroir blanc marqué d'une tâche noire. « J'ai dit:

- «Ô Gabriel! Qu'est-ce que c'est? «

-«C'est le vendredi, le meilleur des jours. Nous l'appelons le jour du surplus. «

-«Que signifie «surplus?«

-«Ton Maître a aménagé au paradis une vallée dont se dégage une odeur plus agréable que celle du musc blanc. A l'arrivée du vendredi, le Maître Béni et Très-haut descend de Son Trône pour s'installer sur Son siège. Celui-ci sera entouré de chaires en or sur lesquelles les prophètes s'installeront. Des sièges en or seront installés au tour des chaires et les martyrs s' y installeront. Des gens qui occupaient des chambres (en hauteur) descendront de leurs chambres et s'installeront sur des dunesde musc. Ils ne verront pas que ceux installés sur les chaires et les sièges auront été favorisés par rapport à eux. Le Noble et Majestueux leur apparaîtra et dira:

-« Demandez-moi quelque chose. «

-«Nous demandons à être agréés, ô Maître. «

-«C'est parce que vous jouissez de mon agrément que vous êtes installés dans Ma demeure et profitez de ma générosité. «

-«Demandez-moi (quelque chose) «

-«Nous te demandons l'agrément.« Il leur fera attester qu'ils sont agrées.

-«Demandez-moi quelque chose.« Chacun d'entre eux lui demandera quelque choses. Ensuite, Il les comblera de choses qu'aucun œil n'avait jamais vues et qu'aucune pareille n'avait jamais entendues et qui n'étaient venu à l'esprit de personne.«

Ibn Abi Dounyaa l'a rapporté dans la description du paradis (88) par une autre voie et y a ajouté: «Ils n'auront besoin de rien comme ils auront besoin du jour du vendredi. Et, plus ils regarderont leur Maître, plus ils se sentiront honorés.« Al-Moundhiri (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) le hadith a été rapporté par Ibn Abi Dpunaya et par at-Tabarani dans al-Awsat grâce à deux chaînes dont l'une est forte et bonne. Abou Ya'laa l'a rapporté succinctement. Les rapporteurs (qui

le lui ont transmis) sont ceux cités dans le Sahih. Al-Bazzar aussi l'a rapporté et il est l'auteur de la présente version.« Extrait d'at-Targhib wat-Tarhib (4/311) etjugé bon par al-Albani dans Sahihi at-Targhib (3761).

Ad-Daraqoutni a rapporté grâce à une chaine authentique d'après Ibn Moubarak d'après al-Massoudi d'après al-Minhal ibn Amer d'après Oubaydah qu'Abdoullah ibn Massoud a dit: «Dépêchez-vous à assister (à la prière) du vendredi. En effet, Allah se montre aux occupants du paradis chaque vendredi installé sur une dune en camphre. Ils seront proches de Lui en fonction de leur ordre d'arrivée au lieu de la prière du vendredi (ici-bas). Ad-Daraqoutni a mentionné les différentes voies par lesquelles le hadith a été rapporté. Plus loin, il dit: «Cette information transmise par Ibn Massoud porte sur une affaire que ne peut connaitre qu'un prophète ou quelque qui reçoit des enseignements auprès d'un prophète. Ce qui permet de comprendre qu'Ibn Massoud l'a reçu du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui). Il n'est pas concevable qu'il l'ait reçu des gens du livre pour ces considérations:

La première est qu'il était interdit aux Compagnons d'ajouter foi aux informations que les gens du livre leur transmettaient. Il est dés lors impossible qu'Ibn Massoud (P.A.a) transmît des informations reçues de juifs dans le cadre de son enseignement et en fît le fondement de ses jugements.

La deuxième est qu'Ibn Massoud lui-même fut parmi les Compagnons les plus sévères dans la critique de ce qui était reçu des gens du livre.

La troisième est que (la prière du) vendredi n'est instituée que pour nous. Le fait d'y aller tôt n'est prévu que dans notre loi religieuse. Dès lors, il est exclut que de tels enseignements soient reçus des prophètes anciens. Il est encore exclu qu'un juif évoque un tel mérite réservé à cette communauté (musulmane) alors que les juifs sont réputés pour leur recours à la dissimulation du savoir en raison de la jalousie qu'ils nourrissent envers cette communauté.« Extrait de Madjmou' al-fatawa (6/403-405).

Mouslim (2833) a rapporté d'après Anas ibn Malick que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut

soient sur lui) a dit qu'il y a au paradis un marché que les gens fréquent chaque vendredi. Un vent du nord souffle sur leurs visages et leurs vêtements, et les rend plus beaux. Ils rentrent chez eux plus beaux. Les membres de leurs familles leur diront: au nom d'Allah, vous êtes devenus bien plus beaux. Et eux de rétorquer: « Vous aussi, vous êtes devenus plus beaux.«

Cheikh al-islam dit: «Il est possible que ce hadith soit un extrait d'autres hadiths et explique que la cause du surplus est la vision d'Allah et ce qui en découle. Sur la base (de cette interprétation) il est possible que leurs femmes voient Allah à partir de leurs demeures au paradis d'une manière qui augmente leur beauté, à supposer que la vision soit la cause de l'augmentation de la beauté comme cela est indiqué dans l'explication d'autres hadiths.« Plus loin, il dit: pour nous résumer, nous disons qu'une partiedes hadiths qui viennent s'ajouter au présent hadith mentionne une vision qui a lieu le vendredi mais n'indique pas que le temps de la vision correspond au temps de la prière du vendredi ici-bas. Le hadith d'Abou Hourayrah évoque le marché du paradis. Des hadiths mentionnent que les occupants du paradis s'assoient en face d'Allah le vendredi au jour de la Résurrection un temps correspondant au temps qu'ils prennentpour se rendre (à la prière du) vendredi ici-bas. On n'y évoque pas la vision comme c'est le cas dans le hadith d'Ibn Massoud attribué implicitement au Prophète. Des hadiths mentionnent les deux choses, ce qui est le cas de la plupart des hadiths. « Extrait de Madjmou' al-fatawa (6/408-409).

Il poursuit encore: «La vision habituelle communedans l'au-delà s'offre (au croyant) en fonction des prières générales habituelles. Du moment qu'il est institué ici-bas pour les hommesde se réunir pour se rappeler Allah, s'entretenir avec Lui de manière à en éprouver les effets dans leurs cœurs, et de se rencontrerau cours d'une prière à faire chaque vendredi, Il leur aménage dans l'au-delà une réunion chaque vendredi afin qu'ils puissent s'entretenir avec Lui, Le voir et jouir de Sa rencontre.

Etant donné qu'ici-bas, la Sunna veut qu'ordre soit donné aux femmes de sortir pour participer à la fête,fussent-elles des affranchies ou en temps de règles menstruelles, et vu que du temps du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) toutes les femmes des croyants sortaient pour participer à la fête, on leur a consacré dans l'au-delà une fête marquée par la vision (d'Allah)dont

la durée est égale à celle de la fête d'ici-bas.« Extrait de Madjmou al-fatawa (6/420).

Troisièmement, le fait que des occupants du paradis voient leur Maître chaque vendredi n'empêche pas que d'autres le voient en d'autres heures. Les occupants du paradis connaissent des degrés divers dans leurs jouissances des bienfaits. Parmi les plus importants bienfaits figurent la vision du Maître Très-haut au paradis. De même qu'ils jouiront à des degrés divers des bienfaits matériels du paradis, de même ils jouiront de ses bienfaits moraux.

Cependant l'affirmation ou la négation d'une vision d'Allah qui se répète chaque jour dépend de la réception d'une information venue du Véridique cru. Ce qui ne nous est pas parvenu à ma connaissance.

Cheikh al-Albani (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «Les croyants verront leur Maître chaque vendredi. Quant au fait de Le voir chaque heure ou à chaque instant, nous n'en avons aucune connaissance. « Extrait de dourous moufarragha du Cheikh al-Albani (43/3) selon la numérotation de la chamilah.

Allah le sait mieux.